

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 743

**Rubrik:** Point de vue

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le 23 septembre 1984 et la non-culture

*Inutile d'épiloguer plus longuement sur l'importance de la consultation populaire du week-end prochain! Une chose est certaine pourtant: au fur et à mesure que le débat prenait forme, il devenait de plus en plus patent que l'effort d'information sur les grandes options énergétiques et sur le «ménage» des producteurs d'électricité serait au moins aussi indispensable après le 23 septembre qu'avant. Comptez sur «Domaine Public» pour poursuivre sur sa lancée.*

*Dans l'immédiat, la parole, une fois encore, à Pierre Lehmann.*

L'humanité existe depuis peut-être un million d'années. Au travers des siècles les hommes ont laissé leur empreinte sur cette terre. Ils nous ont légué des témoignages de culture et d'art. Cela va des gravures rupestres des grottes de Lescaux aux cathédrales, des pyramides égyptiennes aux temples grecs. Ces vestiges du passé font encore notre admiration aujourd'hui. Mais pour combien de temps encore?

Notre civilisation industrielle, non seulement détruit ce qui lui a été légué par les civilisations antérieures, mais encore va léguer, elle, aux générations futures, des mausolées inesthétiques et dangereux comme les centrales nucléaires et les usines de retraitement, des déchets radioactifs et des corps inconnus de la nature dont certains, comme le plutonium, sont d'une toxicité incroyable. Ces générations futures devront gérer ces substances néfastes et ces mausolées pendant des millénaires pour que nous puissions nous offrir le luxe, pendant quelques décennies, de dépenser à gogo, de nager dans la surabondance, de gaspiller l'énergie jusqu'à plus soif.

C'est sur cet arrière-fond de non-culture que se place pour moi la votation du 23 septembre. J'estime pour ma part que notre hantise de pouvoir continuer à piller la planète sous prétexte de confort, de «modernisme», de profit, a quelque chose de pathétiquement futile.

L'acceptation des initiatives pourrait être un premier pas vers plus de conscience, de respect pour notre environnement et nos semblables. Le lobby électro-nucléocrate (EN) aura en tout cas mis le paquet pour éviter qu'un tel pas puisse se faire.

P. L.

## La saturation à grands frais

Les débats publics organisés en Suisse romande à l'occasion de la votation énergétique sont moins fréquentés (mis à part dans la région d'Ollon) qu'on aurait pu l'imaginer, voire le souhaiter. Saturation? Impression d'impuissance face à un débat qui a souvent l'allure d'une guerre de religion? Décision de principe déjà prise? L'hypothèse de la saturation est la plus vraisemblable: le matraquage de la propagande anti-initiatives a pris des proportions qui compliquent le fonctionnement de la démocratie helvétique. Sera-t-il possible de faire les comptes après le 23 septembre?

- Les «explications» du Conseil fédéral à l'adresse du peuple suisse dans la perspective du 23 septembre prochain ont été accueillies avec le scepticisme qui s'imposait, eu égard notamment à la différence de traitement des points de vue en présence. Une fois de plus, un exercice d'information contestable. Passons! Il reste pourtant un point développé dans cette petite brochure qui mérite d'être souligné: le Conseil fédéral appuie son refus des deux initiatives par la certitude qu'il a de pouvoir compter sur la future centrale de Kaiseraugst, «non» aux initiatives, «oui» à Kaiseraugst, maillon

indispensable à l'image de la loi sur la protection de l'environnement d'une «politique dynamique» dans le domaine de l'énergie (p. 15). N'est-ce pas aller un peu vite en besogne? Le Conseil fédéral compte-t-il vraiment s'autoriser de cette consultation populaire, au cas où les initiatives ne passeraient pas la rampe, pour prendre toutes mesures utiles à la mise en service de Kaiseraugst (y compris la mobilisation de troupes pour protéger les travaux)? Sur le thème: le peuple suisse était averti? Vraiment?

- Soit le rapport E exprimant en pourcentage la quantité d'énergie primaire nécessaire pour avoir à disposition l'énergie utile indispensable... Ce rapport E était, en Suisse, en 1973 de 48,3% et en 1983 de 44,2%! La diminution d'efficacité, pour la période 1973-1983 est donc de 4,1. Cela correspond à une énergie perdue de 36 PJ environ, soit une fois et demie la production d'électricité annuelle d'une centrale comme Leibstadt! Bref, on a disposé en 1983 de moins d'énergie utile qu'en 1973 (1983: 386,3 PJ; 1973: 397,6 PJ; au total: - 2,9%); mais on a consommé plus d'énergie primaire (1983: 873,6; 1973: 822,5; au total: + 6,2%). C'est ça le progrès?